



A Savignac de l'Isle, le 05 mai 2026

6 Avenue du Château 33910 Savignac de l'Isle –

Tél/Fax : 05 57 84 25 90

Mail : mairie-de-savignac@wanadoo.fr

Site : <https://mairie-savignacdelisle.fr>

Mesdames, Messieurs les Conseiller-e-s

Objet : Convocation Conseil Municipal.

Cher (e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier à la prochaine réunion du conseil municipal qui se tiendra à la Mairie :

Lundi 11 Mai à 18h00

ORDRE DU JOUR

➤ Approbation du PV du 21 Avril 2026

- Projet de Délibération n°20-2026 Création au tableau des effectifs d'un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps non complet
- Projet de Délibération n°21-2026 : Délégués syndicats intercommunaux
Annule et Remplace la Délibération 11-2026
- Projet de Délibération n°22-2026 : Composition de la Commission Communale des Impôts Directs
- Projet de Délibération n°23-2026 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS A LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (C2ID)

Questions diverses

Vous remerciant par avance de votre présence,

Je vous prie de croire, cher(e) Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Christelle LAGRAVE,

Le Maire.

**OBJET : Composition de la Commission
Communale des Impôts Directs**

RÉUNION 11 mai 2026

N°22-2026

**Département de la Gironde
Arrondissement de LIBOURNE**



Envoyé en préfecture le 12/05/2026

Reçu en préfecture le 12/05/2026

Publié le

ID : 033-213305097-20260512-22_2026-DE

SLO

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice: 15
Nombre de Conseillers présents : 10
Nombre de Conseillers en visioconférence :
Nombre de Conseillers absents excusés : 4
Nombre de Conseillers absents non excusés : 1
Date de convocation du Conseil Municipal
 05 mai 2026

Le onze mai deux mille vingt six à 18h, le Conseil Municipal de la Commune de SAVIGNAC DE L'ISLE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Christelle LAGRAVE, Maire

CONSEILLERS MUNICIPAUX	PRÉSENTS	ABSENT Excusés	ABSENT « non-excuse »	ABSENTS ayant voté par procuration
Maire : Christelle LAGRAVE	X			
Adjoints :				
Eric FRON ORTIN	X			
Thibaut FUGIER	X			
Danielle BASSET	X			
Conseillers:				
Laurent CARPENTIER	X			
Thierry VERRIER	X			
David BOGAERT	X			
Marine DE TAFFIN	X			
Sylvia VILLEGENTE				X
Anaïs LADAN	X			
Jérôme TRESARRIEU-BEZINCQ				X
Nadia BERCKMANS	X			
Aurélie CELLIER			X	
Cyril HASBROUCQ		X		
Véronique FIEVRE		X		

Monsieur David BOGAERT a été élu secrétaire de Séance.

Madame Sylvia VILLEGENTE donne pouvoir à Madame Anaïs LADAN

Monsieur Jérôme TRESARRIEU BEZINCQ donne pouvoir à Monsieur Eric FRON ORTIN

Composition de la Commission Communale des Impôts Directs

Madame le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de moins de 2000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal. La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal
Décide de proposer la liste suivante au directeur des services fiscaux :

Commissaires	Commissaires
LADAN Anaïs	FIEVRE Véronique
FUGIER Thibaut	BASSET Danielle
NIOTEAU Bernard	HASBROUCQ Cyril
VILLEGENTE Olyvia	COME Nathalie
ARRAILH Nicole	BELLOT Déborah
ROUGIER Antoine	VACHER Jean Marie
BATLO Sandrine	CURE Eric
BATO Cindy	GUEBEL Benjamin
GDANSKI Michael	BAUDOIN Stéphane
BONNIN Serge	GODARD DEBIZET Laurence
DEBIZET Antoine	DUFRENOY Thierry
CELLIER Aurélie	ANDRE Thierry

Pour : 12 Contre : Abstention :

Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- M. le sous préfet de l'arrondissement,
- M. le Directeur des services fiscaux.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

Le Maire
Christelle LAGRAVE



Envoyé en préfecture le 12/05/2026

Reçu en préfecture le 12/05/2026

Publié le

ID : 033-213305097-20260512-23_2026-DE

SLO

**OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS A LA
COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS
(C2ID)**

**Département de la Gironde
Arrondissement de LIBOURNE**

RÉUNION 11 mai 2026

N°23-2026



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice: 15
Nombre de Conseillers présents : 10
Nombre de Conseillers en visioconférence :
Nombre de Conseillers absents excusés : 4
Nombre de Conseillers absents non excusés : 1
Date de convocation du Conseil Municipal
05 mai 2026

Le onze mai deux mille vingt six à 18h, le Conseil Municipal de la Commune de SAVIGNAC DE L'ISLE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Christelle LAGRAVE, Maire

CONSEILLERS MUNICIPAUX	PRÉSENTS	ABSENT Excusés	ABSENT « non-excusé »	ABSENTS ayant voté par procuration
Maire : Christelle LAGRAVE	X			
Adjoints :				
Eric FRON ORTIN	X			
Thibaut FUGIER	X			
Danielle BASSET	X			
Conseillers:				
Laurent CARPENTIER	X			
Thierry VERRIER	X			
David BOGAERT	X			
Marine DE TAFFIN	X			
Sylvia VILLEGENTE				X
Anaïs LADAN	X			
Jérôme TRESARRIEU-BEZINCQ				X
Nadia BERCKMANS	X			
Aurélie CELLIER			X	
Cyril HASBROUCQ		X		
Véronique FIEVRE		X		

Monsieur David BOGAERT a été élu secrétaire de Séance.

Madame Sylvia VILLEGENTE donne pouvoir à Madame Anaïs LADAN

Monsieur Jérôme TRESARRIEU BEZINCQ donne pouvoir à Monsieur Eric FRON ORTIN

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS A LA COMMISSION INTERCOMMUNALE
DES IMPOTS DIRECTS (C2ID)**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-32,

Vu l'article 1650 A du code général des impôts qui a rendu obligatoire, à compter du 1^{er} janvier 2012, la création par les intercommunalités levant la fiscalité professionnelle unique, d'une commission intercommunale des impôts directs (C2ID),

Vu la délibération du 26 décembre 2011 créant la C2ID sur le territoire de La Cali,

Considérant que chaque commune du territoire peut présenter des contribuables afin de siéger à la Commission Intercommunale des Impôts Directs, à la suite de quoi le conseil communautaire, sur proposition des communes membres, dressera une liste 20 personnes susceptibles de devenir commissaires titulaires et 20 autres personnes susceptibles de devenir commissaires suppléants,

Considérant que la **commission intercommunale des impôts directs se substitue à la commission communale des impôts directs de chaque commune membre de l'EPCI** en ce qui concerne les locaux commerciaux, les biens divers et les établissements industriels,

Mme Le Maire propose :

- Mme BASSET Danielle Titulaire
- Mme GODARD DEBIZET Laurence Supléante

Le conseil municipal décide d'accepter et de valider la liste de 2 contribuables qui sera transmise à La Cali en vue de la composition de la commission intercommunale des impôts directs.

Pour : 12 Contre : Abstention :

Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- M. le Président de La CALI,
- M. le Directeur des services fiscaux.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

Le Maire
Christelle LAGRAVE

